Signature du Pacte pour le développement du fret ferroviaire Présentation de la Stratégie Nationale pour le Fret Ferroviaire

13 septembre 2021

Dossier de Presse, Alliance 4F « Fret Ferroviaire Français du Futur »



« Le Ministre délégué en charge des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a présenté ce jour la **Stratégie Nationale pour le Fret Ferroviaire**, lors de l'inauguration de la Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique (SITL).

Dans la continuité des mesures d'aide annoncées à l'été 2020 puis à suite celles inscrites en loi de finances 2021, la stratégie acte notamment le maintien jusqu'en 2024 d'une enveloppe additionnelle annuelle de 170 M€ pour soutenir l'exploitation des services de fret ferroviaire et de transport combiné.

A cette occasion, l'Alliance 4F, l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF), SNCF Réseau ainsi que le Gouvernement ont signé ensemble un **Pacte pour le développement du Fret Ferroviaire**, déclinaison concrète de la stratégie nationale et de l'engagement de chaque acteur.

L'Alliance 4F salue ces annonces, fruits de longs mois de travail entre les acteurs de la filière et le Ministère des Transports. La signature de ce Pacte, à l'initiative de 4F, est une démarche inédite qui engage pour la première fois l'ensemble des acteurs privés comme publics.

L'Alliance 4F se tient désormais à la disposition du gouvernement pour que la nécessaire traduction budgétaire de ces engagements puisse être rendue publique dans les meilleurs délais, que ce soit pour les aides à l'exploitation, ou pour les nouveaux crédits d'investissements requis par l'état du réseau. »

Raphaël Doutrebente, Porte-parole de 4F réagit : « Nous avons parcouru un long chemin depuis les préconisations que nous avions présentées au gouvernement en Juin 2020. Cette Stratégie Nationale et ce Pacte d'engagements sont le fruit d'une mobilisation sans précédent de la filière et d'une formidable coordination de tous les acteurs. Afin qu'ils ouvrent réellement à la voie à la reconquête du fret ferroviaire français, nous attendons désormais le détail des financements indispensables pour tenir les ambitions d'un transport décarboné. Passons du Pacte...aux Actes ! ».

Denis Choumert, Président de l'AUTF salue « La dynamique actuelle de décarbonation du transport et la stratégie environnementale font du fret ferroviaire et du transport combiné des atouts pour de nombreuses entreprises. Cette opportunité doit être saisie pour transformer le potentiel qu'apportent l'innovation et la modernisation du réseau afin de répondre à ces nouveaux besoins ».



LE FRUIT D'UNE LONGUE MOBILISATION

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 prévoyait la définition d'une stratégie pour le développement du fret ferroviaire comportant :

- Des "mécanismes d'aides ou de soutien au transfert modal" (du camion au train)
- Le "développement d'une composante ferroviaire à la logistique d'approvisionnement des agglomérations"
- > Le renforcement des infrastructures, notamment vers les infrastructures portuaires.

L'article 178 de la LOM dispose que la Stratégie nationale doit inclure une évaluation de la situation du secteur du fret ferroviaire et de l'offre existante, chiffrée, et doit également fixer un objectif d'accroissement de la part modale du transport de fret ferroviaire aux horizons 2030.

L'Alliance 4F a soumis un plan de relance de la filière au ministère des Transports le 23 juin 2020. Ce plan proposait d'agir en faveur d'une logistique verte appuyée sur le mode ferroviaire, actrice_majeure de la « reconstruction d'une économie forte, écologique, souveraine et solidaire ». Chiffrées et documentées, les 172 propositions articulées autour de 10 thèmes posaient les bases d'un « plan de reconquête » pour bâtir un fret ferroviaire innovant, résolument tourné vers le 21 ème siècle.

Face à l'urgence climatique, face au dernier rapport alarmant du GIEC et face à la mise en garde du Conseil d'État qui a fixé une date limite au Gouvernement pour enjoindre ce dernier à adopter des politiques publiques en faveur de la limitation des émissions de gaz à effet de serre, le fret ferroviaire représente une réponse d'ores et déjà existante, crédible et en capacité de monter en puissance dans un délais restreint.

La présentation ce jour par le gouvernement de cette **Stratégie Nationale du Fret Ferroviaire**, qui suit de nombreuses préconisations issues du rapport de 4F, est une bonne nouvelle.

Elle est à la croisée d'une impérieuse nécessité écologique, d'une forte demande économique, d'une mobilisation historique des acteurs de la filière et d'une volonté politique affichée.

L'Alliance 4F espère donc que la traduction budgétaire de la Stratégie Nationale, par le détail des financements qui doit être annoncé par le gouvernement dans les prochaines semaines, sera à la hauteur de cette volonté de reconquête du fret ferroviaire français.

Un pacte inedit a l'initiative de la filiere

Afin de garantir que la Stratégie nationale se traduise par des engagements concrets selon un plan de déploiement sur les trente prochaines années, l'Alliance 4F a proposé la signature d'un **Pacte pour le développement du fret ferroviaire** (voir Pacte en annexe).

Par cette démarche inédite, tous les signataires (acteurs du fret ferroviaire et du transport combiné, utilisateurs et gouvernement), s'engagent sur des objectifs concrets et une méthode, permettant une véritable mise en œuvre de la Stratégie Nationale.

Véritable approche de responsabilité des acteurs de l'écosystème, ce Pacte engage l'Alliance 4F, l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret), SNCF Réseau, et l'État.



Ce pacte implique une obligation de résultat. Les quatre signataires s'engagent à faire vivre la Stratégie et atteindre son objectif : relancer puis développer durablement le fret ferroviaire.

Ces acteurs s'engagent également à réaliser un suivi régulier et opérationnel permanent de l'avancement du déploiement de la Stratégie par des réunions régulières du Comité de suivi de la Stratégie Nationale de Développement du Fret Ferroviaire.

LE FRET FERROVIAIRE

Levier majeur du verdissement de la logistique, le fret ferroviaire est aujourd'hui un acteur incontournable de la réconciliation entre économie et écologie, au service des territoires. Le fret ferroviaire a montré son rôle primordial pour fournir des services de transport de marchandises essentiels aux besoins des Français pendant la crise sanitaire et la filière du rail assume désormais sa responsabilité de contribuer à la relance de l'économie, en soutenant notamment l'industrie qui est la première catégorie d'utilisateurs du fret ferroviaire.

Le fret ferroviaire et le transport combiné rail-route, une alternative écologique indispensable

Alors que la défense de l'environnement devient une thématique prégnante dans le débat public, le verdissement de la logistique, dont le fret ferroviaire est la colonne vertébrale, devient incontournable pour lutter contre la pollution de l'air en France, notamment aux abords des grandes aires urbaines.

La sobriété énergétique est l'un des enjeux essentiels des stratégies de décarbonation et le transport ferroviaire dispose d'importants atouts sur ce point : en comparaison avec la route, le fret ferroviaire de marchandises émet 9 fois moins de CO2, 8 fois moins de particules nocives, et surtout, il consomme 6 fois moins d'énergie. Le rail représente ainsi une opportunité pour la France, qui s'inscrit durablement dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par l'adoption, en juillet dernier, du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dit « Loi climat et résilience ») et notamment de son article 30 ter, la France s'est engagée à doubler la part modale du fret ferroviaire dans le transport de marchandises d'ici 2030. Cette prise de conscience de l'urgence écologique, par l'adoption de ce projet de loi, est déclinée de manière précise. Le doublement de la part modale s'inscrit ainsi dans ce contexte.

Le fret ferroviaire et le transport combiné rail-route, un argument économique qui fait l'union entre les territoires

Le développement du fret ferroviaire implique **la création d'emplois** auprès de l'ensemble des acteurs de la filière, de la production des trains de marchandises, à l'entretien et au développement du réseau, jusqu'à la conduite des trains. Ces emplois et les retombées économiques liées au recours au fret ferroviaire par les entreprises concernent l'ensemble des territoires de notre pays.

Le fret ferroviaire est un mode de transport attractif (car il permet l'amélioration de la qualité des services), fiable (horaires définis, planification de la circulation, circulation de nuit) et compétitif (baisse des couts par la relance de l'État, de l'UE et collectivités territoriales, enveloppe supplémentaire, innovation, allègements des contraintes réglementaires etc). Doubler la part du fret ferroviaire dans



le transport terrestre de marchandises d'ici 2030 permettrait d'économiser entre 20 et 25 milliards d'euros d'externalités négatives sur la période 2020-2040.

Maillon clé de la chaîne logistique verte des entreprises, le fret ferroviaire permet d'approvisionner les citoyens en produits et biens de consommation indispensables à leur vie quotidienne, grâce à un réseau et à des sites de chargement couvrant très finement une grande partie des territoires français et européens.

Le fret ferroviaire en chiffres

9% des 369 milliards de tonnes par kilomètres sont transportés chaque année par le rail.

Par rapport à la route, à la tonne transportée par kilomètre, le rail représente :

- 3,5 fois moins de coûts externes
- 9 fois moins d'émissions de gaz à effet de serre
- 8 fois moins d'émissions de particules nocives
- 6 fois moins d'énergie consommée

Aujourd'hui, la part modale du fret est de 9% en France, contre :

- 35% en Suisse
- 32% en Autriche
- 18% en Allemagne
- 14% en Italie

La route représente 89% du transport de marchandises en France, divisé entre 54% de transport routier sous pavillon français et 35% de transport routier sous pavillon étranger.

Plus de 22 000 salariés sont employés au sein des opérateurs nationaux du fret ferroviaire.



L'ALLIANCE 4F, UNE COALITION INEDITE DE TOUS LES ACTEURS

L'Alliance 4F, **créée en juin 2020,** est une union réunissant tous les acteurs de la filière en France afin sauvegarder et développer le fret ferroviaire.

Pour cela, l'alliance propose aux pouvoirs publics de doubler la part des marchandises transportées par le rail en France d'ici 2030 pour participer à un développement économique durable, respectueux du climat, de la mobilité, de la qualité de vie et de santé des citoyens. Face à l'urgence climatique, aux sous-investissements de l'État dans la filière depuis de nombreuses années, l'ensemble des acteurs du fret ferroviaire français ont décidé de se réunir, pour agir ensemble, au-delà de leurs différences. Cette alliance est inédite, en réunissant les entreprises du transport de marchandises, les associations du secteur ferroviaire, les opérateurs de combiné multimodal.

L'Alliance 4F se positionne également dans la perspective de la relance économique post-crise sanitaire, mais également sur une vision au long cours, afin d'accompagner la France dans ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030. Le fret ferroviaire a vocation à devenir, pour des raisons techniques, économiques et écologiques, la colonne vertébrale de la filière logistique française.

L'Alliance 4F regroupe trois grandes catégories d'acteurs :

- Les principales **entreprises de transport ferroviaire de marchandises** (Fret SNCF, DB Euro Cargo Rail, Captrain France, Europorte, Lineas, RegioRail, Millet Rail).
- Les principaux **opérateurs de combiné multimodal** en France (Novatrans, Naviland Cargo, T3M, Froidcombi), l'opérateur d'autoroutes ferroviaires VIIA, le commissionnaire Forwardis, les opérateurs ferroviaires de proximité (réunis au sein de l'association Objectif OFP).
- Les principales **associations du secteur ferroviaire** en France l'Association Française du Rail (AFRA), le Groupement National des Transports Combinés (GNTC), l'Association française des détenteurs de wagons (AFWP), la Fédération des industries Ferroviaires (FIF), l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP), le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (SETVF), l'Association française des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants (AGIFI), le Comité pour la liaison européenne Transalpine, l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France (TLF), l'Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF).

Le gestionnaire d'infrastructures SNCF Réseau coopère également activement aux travaux de l'Alliance.

L'Alliance 4F est coordonnée par **Franck Tuffereau**, délégué général de l'Association français du Rail, ainsi qu'**Aurélien Barbé**, délégué général du GNTC, et dispose de trois porte-paroles : **Raphaël Doutrebente** (Président, Europorte), **Ivan Stempezynski** (Président, Groupement national des Transports Combinés - GNTC), **Alexandre Gallo** (Président directeur général, Euro Cargo Rail).

Contact presse medias.4F@vae-solis.com 06 62 73 54 50 | 06 28 02 10 12

www.fret4F.fr
@Fret4F